

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 29 février 2024

**N° 2024/016 - DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU
CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le 29 février 2024 à 19h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de M. Jean-Pierre BARNAUD, Maire, au nombre de 28, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 23 février 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance, Monsieur Didier TREMOUREUX, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a accepté(e)s.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre BARNAUD Maire.

M. Jacques DRIESCH, Mme Anne-Marie VIALATOUX, M. Didier TREMOUREUX, Mme Christine COURTOIS, M. Didier STHOREZ, Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE, M. Brice CHATEL, Mme Félicia BOISNE-NOC, M. Pierre-Alexandre BAUX, Maires-adjoints.

M. Jean-Louis POUJOL, M. Jean-François FABRE, M. Richard DELLA-MUSSIA, M. Jean-Jacques LE TARNEC, Mme Martine LERFEL, M. Denis FASANARO, Mme Valérie MICHEL, Mme Sophie LE MONNIER, Mme Christiane CORNU, Mme Véronique GLOVER, Mme Teresa LOSSO, M. Hamza MOKHTARI, M. Mickaël ASSOUS, Mme Marie-Christine DIRRINGER, M. Jean-Luc DOUBLET, Mme Oriane LOUAIL, Mme Laurence GRANDJEAN, M. Yahne BECKET MOUCKOLAS, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Françoise TROUVILLE, pouvoir à M. Jacques DRIESCH
Mme Nathalie PAOLUCCI, pouvoir à M. Jean-Pierre BARNAUD
Mme Samira GUERROUMI, pouvoir à Mme Sophie LE MONNIER
Mme Annie BOUDEVILLAIN, pouvoir à Mme Marie-Christine DIRRINGER
M. Emmanuel PUPPO, pouvoir à Mme Laurence GRANDJEAN

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des Conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Membres composant le Conseil Municipal ... :	33
Membres en exercice	33
Membres présents	28
Membres excusés et représentés	5
Membre absent non représenté	0

Télétransmission Préfecture
Nomenclature : 9.1
Numéro : 094-219400199-20240229- lmc112533-DE-1-1
Date réception : 8 mars 2024

OBJET : DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après examen et délibéré,

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Maire, en vertu de la délibération du Conseil municipal n°2020/007 du 05 juillet 2020, modifiée par les délibérations n°2021/056 du 04 mai 2021 et n°2021/099 du 28 septembre 2021, en application des articles L. 2122-22 et L. 2123-23 du Code général des collectivités territoriales ainsi qu'il suit :

Décision municipale n°2023/102 du 14 novembre 2023

Convention de mise à disposition d'équipements entre la Commune de Chennevières-sur-Marne et l'association « O.S.C. Olympique des Sourds de Chennevières » - saison 2023/2024

Décision municipale n°2023/103 du 14 novembre 2023

Affiliation à la ligue de l'Enseignement 2023/2024

Décision municipale n°2023/104 du 16 novembre 2023

Convention de partenariat – Adhésion 2023/2024 de l'association Joly au Centre Municipal la Colline

Décision municipale n°2023/105 du 16 novembre 2023

Convention entre l'association Couture et Passion et la Ville de Chennevières-sur-Marne pour l'organisation d'ateliers de couture – Année 2024

Décision municipale n°2023/106 du 24 novembre 2023

Approbation de l'affermissement de la tranche optionnelle n°3 du marché « Mission de maîtrise d'œuvre urbaine pour la mise à jour des documents graphiques et notes relatives au projet de renouvellement urbain du quartier du Bois l'Abbé – NPRU Ville de Chennevières-sur-Marne »

Décision municipale n°2023/107 du 24 novembre 2023

Approbation de l'avenant n°1 au marché « Mission de maîtrise d'œuvre urbaine pour la mise à jour des documents graphiques et notes au projet de renouvellement urbain du quartier du Bois l'Abbé »

Décision municipale n°2023/108 du 29 novembre 2023

Ouverture d'un compte à terme

Décision municipale n°2023/109 du 29 novembre 2023

Droit de préemption urbain au 17/11/2023

Décision municipale n°2023/110 du 29 novembre 2023

Convention de travaux de modification des ouvrages de distribution de gaz entre la Ville de Chennevières-sur-Marne et GRDF

Décision municipale n°2023/111 du 6 décembre 2023

Approbation de l'attribution du marché public global de performance associant la modernisation, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public, de signalisation tricolore et des illuminations festives de fin d'année

Décision municipale n°2023/112 du 6 décembre 2023

Approbation du marché négocié relatif aux prestations de médecine professionnelle et préventive pour les personnels de la Ville

Décision municipale n°2023/113 du 6 décembre 2023

Approbation de l'attribution du contrat relatif à la gestion de l'informatique et de son parc photocopieur

Décision municipale n°2023/114 du 8 décembre 2023

Convention de travaux de modification des ouvrages de distribution de gaz entre la Ville de Chennevières-sur-Marne et GRDF

Décision municipale n°2023/115 du 13 décembre 2023

Demande de subvention au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) pour le remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule propre

Décision municipale n°2023/116 du 13 décembre 2023

Demande de subvention au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) pour le remplacement d'un véhicule thermique par un véhicule propre

Décision municipale n°2023/117 du 13 décembre 2023

Avenant n°3 à la convention de mise à disposition d'équipement entre la commune de Chennevières-sur-Marne et l'association « Centre Omnisports de Chennevières » (COC) – section basket – saison 2023/2024

Décision municipale n°2023/118 du 13 décembre 2023

Convention décrivant les modalités de mise à disposition de locaux et d'intervention de l'association « Les Francas du Val-de-Marne » sur l'école Maurice Rousseau pour l'organisation d'une formation BAFA

Décision municipale n°2023/119 du 26 décembre 2023

Convention de chantier participatif 2024 au Centre Municipal la Colline – Les Compagnons Bâisseurs Ile-de-France

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents

Certifié Exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 8 mars 2024 et de l'affichage le 8 mars 2024

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Commune de Chennevières-sur-Marne.